

(1) **DEMANDE D'ENREGISTREMENT** – (1) **DECLARATION COMPLEMENTAIRE**

(1) **DECLARATION MODIFICATIVE**

IDENTIFICATION DU NAVIRE

Nom :	A	Type :	B
Numéro de construction : HIN:	C	Affectation :	D
Port d'attache : Sigle et n° (uniquement pour les navires de pêche) :	E	Matériaux (coque) :	F
Numéro OMI :	G	Indicatif d'appel :	H
Lieu de construction :	I	Année de construction :	J
Date de livraison : (par chantier naval)	K	Chantier naval :	L
Longueur hors tout en mètre :	M	Largeur hors tout en mètre :	N
Jauge brute : Dwt :	O	Jauge nette :	P
Autres caractéristiques :	Q	Remarques :	R
Machine(s) propulsive (s)			S
Nombre :	Année de construction :		
Constructeur :	Numéro de fabrication :		
Type :	Puissance en kW :		

(1) Cocher la mention utile.

(2) En cas de déclaration complémentaire ou modificative, il n'y a lieu de mentionner que les données manquantes ou modifiées.

<input type="checkbox"/> DEMANDE D'ENREGISTREMENT – <input type="checkbox"/> DECLARATION COMPLEMENTAIRE		A	B
<input type="checkbox"/> DECLARATION MODIFICATIVE		FEUILLET INTERCALAIRE N° (3)	
IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE			Nombre de propriétaires : C
PERSONNE PHYSIQUE			
Nom :		D	E
		Prénoms :	
Lieu et date de naissance :			
Nationalité :		G	H
		N° de T.V.A. :	
		N° d'entreprise :	
Numéro national :		I	J
		Profession :	
Domicile :		K	L
		Résidence principale (4) :	
Nom du conjoint :		M	N
		Prénoms :	
Lieu et date de naissance du conjoint :			
Quote-part dans la propriété du navire : %			
Remarques :			

(1) Cocher la mention utile.

(2) En cas de déclaration modificative, il y a lieu de ne mentionner que les données modifiées.

(3) S'il existe plusieurs propriétaires, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.

Si les copropriétaires sont des conjoints, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.

(4) A compléter uniquement si l'adresse de la résidence principale n'est pas la même que celle du domicile.

<p>(1) <input type="checkbox"/> DEMANDE D'ENREGISTREMENT – (1) <input type="checkbox"/> DECLARATION COMPLEMENTAIRE</p> <p>(1) <input type="checkbox"/> DECLARATION MODIFICATIVE</p>	<p style="text-align: right;">A</p> <p style="text-align: right;">B</p> <p>FEUILLET INTERCALAIRE</p> <p>N° (3)</p>
<p style="text-align: center;">IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE</p>	<p>Nombre de propriétaires : C</p>
<p>(1) <input type="checkbox"/> SOCIETE COMMERCIALE – <input type="checkbox"/> AUTRE PERSONNE MORALE D</p>	
<p>Dénomination sociale : E</p>	
<p>Droit du pays sur base duquel la personne a été constituée : F</p> <p>Forme juridique :</p>	
<p>Lieu et date de la constitution : G</p> <p>Date de l'acquisition de la personnalité juridique (4) :</p>	
<p>Siège statutaire : H</p>	
<p>Siège effectif (5) : I</p>	
<p>N° de TVA : J</p> <p>N° d'entreprise :</p>	
<p>Quote-part dans la propriété du navire : % K</p>	
<p>Remarques : L</p>	

- (1) Cocher la mention utile.
- (2) En cas de déclaration modificative, il n'y a lieu de compléter que les données modifiées.
- (3) S'il existe plusieurs propriétaires, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.
- (4) Pour une société commerciale de droit belge, il s'agit de la date du dépôt de l'extrait de l'acte de constitution au greffe du tribunal de commerce (code des sociétés, art.2, §4).
- (5) A compléter uniquement si le lieu du siège effectif n'est pas le même que celui du siège statutaire.

(1) <input type="checkbox"/> DEMANDE D'ENREGISTREMENT – (1) <input type="checkbox"/> DECLARATION COMPLEMENTAIRE (1) <input type="checkbox"/> DECLARATION MODIFICATIVE		A	B
		FEUILLET INTERCALAIRE	
		N°	(3)
IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT		Nombre d'exploitants :	
		C	
PERSONNE PHYSIQUE			
D		E	
Nom :		Prénoms :	
F			
Lieu et date de naissance :			
G		H	
Nationalité :		N° de T.V.A. :	
		N° d'entreprise :	
I		J	
Numéro national :		Profession :	
K		L	
Domicile :		Résidence principale (4) :	
M			
Le lieu d'où l'exploitation du navire est dirigée :			
N		O	
Nom du conjoint :		Prénoms :	
P			
Lieu et date de naissance du conjoint :			

- (1) Cocher la mention utile.
 (2) En cas de déclaration modificative, il n'y a lieu de mentionner que les données modifiées.
 (3) S'il existe plusieurs exploitants, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.
 Si les exploitants sont des conjoints, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.
 (4) A compléter uniquement si l'adresse de la résidence principale n'est pas la même que celle du domicile.

<p>(1) <input type="checkbox"/> DEMANDE D'ENREGISTREMENT – (1) <input type="checkbox"/> DECLARATION COMPLEMENTAIRE</p> <p>(1) <input type="checkbox"/> DECLARATION MODIFICATIVE</p>	<p style="text-align: right;">A</p> <p style="text-align: right;">B</p> <p>FEUILLET INTERCALAIRE</p> <p>N° (3)</p>
<p style="text-align: center;">IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT</p>	<p>Nombre d'exploitants : C</p>
<p>(1) <input type="checkbox"/> SOCIETE COMMERCIALE – <input type="checkbox"/> AUTRE PERSONNE MORALE D</p>	
<p>Dénomination sociale : E</p>	
<p>Droit du pays sur base duquel la personne a été constituée : F</p> <p>Forme juridique :</p>	
<p>Lieu et date de la constitution : G</p> <p>Date de l'acquisition de la personnalité juridique (4) : H</p>	
<p>Siège statutaire : I</p>	
<p>Siège effectif (5) : J</p>	
<p>Siège d'exploitation en Belgique au départ duquel l'exploitation du navire est dirigée (6) : K</p>	
<p>N° de TVA (7) :</p> <p>N° d'entreprise :</p>	

- (1) Cocher la mention utile.
- (2) En cas de déclaration modificative, il n'y a lieu de compléter que les données modifiées.
- (3) S'il existe plusieurs exploitants, il y a lieu de compléter un feuillet intercalaire pour chacun d'eux.
- (4) Pour une société commerciale de droit belge, il s'agit de la date du dépôt de l'extrait de l'acte de constitution au greffe du tribunal de commerce (code des sociétés, art.2, §4).
- (5) A compléter uniquement si le lieu du siège effectif n'est pas le même que celui du siège statutaire.
- (6) A compléter uniquement si le lieu du siège d'exploitation n'est pas le même que celui du siège statutaire.
- (7) Il y a lieu de mentionner les données valables pour le siège d'exploitation; à moins que le lieu du siège d'exploitation ne soit le même que celui du siège statutaire, auquel cas les données du siège statutaire doivent être mentionnées.



RÉSERVÉ AU CHEF DE SERVICE REGISTRE NAVAL BELGE

N° de dépôt :

Enregistré/Inscrit dans le registre des navires

en date du :

sous le numéro d'enregistrement :

Frais : Salaire :

Total :

Montant en toutes lettres :

Le chef de service Registre naval belge,